



CDAL PARIS SUD

SECTION SKI ALPIN

PROJET

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **DU 17 JUIN 2011**

L'assemblée générale de la section Ski du CDAL Paris Sud s'est tenue le vendredi 17 juin 2011 à Paray Vieille Poste à partir de 17h30 sous la présidence de Martine Prunier.

22¹ adhérents étaient présents ainsi que Yves Hennebicq, président du CDAL, et 3 invités.

L'ordre du jour prévoyait :

- l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2010
- le rapport moral
- le compte-rendu d'activité de la saison 2011 et les prévisions 2012
- le rapport financier
- le quitus de la gestion financière
- le quitus de la gestion du bureau
- le renouvellement du Bureau
- les questions diverses

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2010

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2010 a été approuvé à l'unanimité.

Rapport moral

La présidente a présenté le rapport moral en rappelant les valeurs qui nous fédèrent et expliqué la politique suivie en application de ces valeurs.

Elle a mis en exergue tout particulièrement les progrès apportés à l'activité handiski. Le bureau a repensé en les améliorant les aides pour les cours de ski des handicapés : la subvention octroyée par l'Asaf s'élève à 330 € hebdomadaire sans limitation du nombre de

1 21 personnes ont participé au vote car la 22^e est arrivée après le vote

semaines effectuées. Rappelons que jusqu'à présent, l'Asaf remboursait intégralement les cours pendant cinq semaines mais ne prévoyait aucune subvention au-delà des cinq semaines. Afin de maintenir la gratuité pendant cette période, la section compense la différence entre la facture de l'école de ski et la subvention de l'Asaf grâce aux subventions qu'elle reçoit de la FFS et de la FFSE.

Des améliorations sont également apportées du fait de notre partenariat avec « Sports & Handicap en Briançonnais » (SHB). La convention signée entre SHB et l'Asaf, représenté par le CDC, a pour objet de stocker et d'entretenir notre matériel hors de tout circuit commercial. Elle permet sa mutualisation avec une priorité pour les adhérents de l'Asaf. La construction d'un chalet pouvant accueillir au pied des pistes les skieurs handicapés a été réalisée grâce à la forte implication de Corinne Parel Hello, Bernard Goulet, Hervé Le Pesq qui font partie du bureau de cette association et de beaucoup d'autres membres de notre section.

(cf le rapport moral joint)

Compte rendu de l'activité de la saison 2011

Le compte rendu ayant été préalablement adressé à chaque stagiaire, Martine Prunier l'a rapidement commenté en insistant sur les aspects positifs de l'activité :

- le bon remplissage des stages, tout particulièrement les trois stages de ski alpin ;
- le retour à Lanslevillard très apprécié de nos adhérents ;
- l'arrivée de nouveaux adhérents ;
- l'évolution favorable de l'activité handi avec l'encadrement systématique d'un moniteur qualifié handi de notre section pour chaque stage et la possibilité de déjeuner au pied des pistes afin de ne plus avoir le transfert à l'hôtel des Quatre Saisons ;
- l'engagement d'un nombre important de moniteurs : 8 (dont tous les moniteurs qualifiés handi sauf 1 suite à une opération du genou) ;
- le succès des nouveaux tarifs en fonction de l'âge ;

En revanche, elle a déploré que les stages de randonnées alpines n'aient pas rencontré le succès escompté. Elle a également regretté l'absence de notre ami japonais en raison de la catastrophe survenue quelques jours avant le stage.

Concernant la formation de nos moniteurs, huit moniteurs dont les cinq certifiés CQH ont été recyclés auprès de la FFS. Les cinq CQH ont été défrayés de leurs frais par le CDC contrairement aux trois autres qui n'ont pas choisi de suivre la formation proposée par le CDC. Ces cinq moniteurs ont tous souhaité participer à titre personnel au remboursement des 3 autres moniteurs.

Approbation des comptes et de la gestion

Hervé Le Pesq, trésorier, a présenté une estimation du bilan financier, excédentaire d'environ 762 €. (cf tableau ci-joint)

L'approbation des comptes et le quitus de gestion ont été votés à l'unanimité.

Approbation de la nomination par notre partenaire, l'association Sports & Handicap en Briançonnais de Hervé Le Pesq en tant que Responsable de la réservation du matériel pour les adhérents de l'Asaf.

Cette nomination a été approuvée à l'unanimité

Election des membres du bureau pour la saison 2012

Après la démission des membres du bureau, il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau.

Se sont présentés pour cette nouvelle saison

Robert Canet, Charles Génin, Bernard Goulet, Hervé Le Pesq, Martine Maccagno, Gilles Magne, Corinne Parel Hello, Martine Prunier, Pierre Prunier, Macarena Sanchez, Erick Sommier.

Conformément aux statuts, l'élection s'est déroulée à main levée. En ce qui concerne Erick Sommier, la présidente a informé les membres de l'assemblée des entretiens téléphoniques au cours desquels les divergences entre Erick et les autres membres du bureau ont été constatées et les difficultés à travailler ensemble expliquées à ce dernier.

Résultats du vote concernant la candidature d'Erick Sommier au bureau :

Non : 14 ; abstentions : 7 ; oui : 0

Les autres candidats ont été élus à l'unanimité.

Présentation du programme prévisionnel 2011/12

La discussion s'est ensuite engagée sur le programme prévisionnel :

- le calendrier de la saison dernière est reconduit ;
- le week end de décembre, qui n'avait pas été programmé l'an dernier, sera organisé les 10 et 11 décembre 2011 à Serre Chevalier pour marquer la présence de l'Asaf lors de l'inauguration du Chalet des handicapés ;
- un nouveau stage sera organisé : initiation au ski toute neige à Serre Chevalier du 28 janvier au 4 février 2012.

Comme l'an dernier, nous devons attendre septembre pour réserver à Lanslevillars mais le principe est acquis.

Notre politique tarifaire est reconduite ainsi que l'ouverture aux accompagnants limités aux seuls conjoints (compagnons).

En ce qui concerne les handicapés, nous maintiendrons la prochaine saison, grâce aux subventions des fédérations FFS et FFSE la formule de l'an dernier : à la subvention de l'Asaf de 330 €, notre section assurera le complément des cours de ski des écoles pour les cinq premières semaines. Au-delà, les stagiaires recevront la subvention de l'Asaf.

Avant de passer aux questions, la présidente a fortement incité les adhérents à porter un casque la saison prochaine. Certains le font déjà, La généralisation du port du casque sera une action prioritaire de la prochaine saison.

Questions diverses

- Pourquoi ne pas également ouvrir la semaine de ski alpin à Lanslevillard aux handicapés ?
Le matériel très encombrant est stocké à Serre Chevalier. En revanche, il est possible d'accueillir à Lanslevillard les handicapés qui ne skient pas assis.
- Joël Ruellan s'est élevé contre la discrimination touchant la formation des moniteurs puisque seuls les 5 moniteurs CQH ont été remboursés de leurs frais
- Il s'est ensuite adressé à Yves Hennebicq et a lu une lettre qu'il lui a remis sur le manque de fonctionnement démocratique de l'Asaf (lettre jointe).

Cette lettre porte sur les points suivants :

- Le fonctionnement du CDAL n'est pas réglementaire. En particulier, faute d'ordre du jour sur les décisions qui seront votées en AG, les membres du CDAL ne peuvent s'exprimer ni mandater leur représentant,
- Conformément aux statuts, les ressources Asaf ne peuvent pas être utilisées pour la rémunération des membres du CDC,
- Les sanctions infligées aux bénévoles semblent arbitraires,
- le CDC ne travaille dans dans la transparence.

Sur proposition de Joël, cette lettre a été approuvée à l'unanimité et une réponse a été demandée à Yves Hennebicq qui s'est engagé à répondre.

L'assemblée générale s'est terminée à 19h10 et a été suivie d'un diner.